



République Française

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de la Commune se réunira en séance ordinaire le :

Jeudi 28 mars 2024 à 19 heures 30
en salle du Conseil Municipal

Attention : en raison d'un ordre du jour dense, la séance commencera exceptionnellement à **19h30** et non 20h45 comme habituellement

La séance sera diffusée sur Internet en direct

Pour suivre le conseil municipal en direct :

rendez-vous le **jeudi 28 mars 2024 à 19h30** sur
la page d'accueil du site internet
de la ville <https://marolles-en-hurepoix.fr/>
puis cliquez sur :

« Conseil municipal du 28 mars : suivre le direct »

ORDRE DU JOUR

1. Plan Local d'Urbanisme de la commune de Marolles-en-Hurepoix – Débat relatif au PADD.
2. Budget Principal : Compte de gestion 2023.
3. Budget Principal : Compte administratif 2023.
4. Budget Principal : Affectation des résultats 2024.
5. Examen et vote du budget primitif communal 2024.
6. Budget principal – Plan Pluriannuel des Investissements (PPI).

.../...

7. Assujettissement des logements vacants à la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale.
8. Délibération portant vote des impositions à comprendre dans les rôles de 2024 : impôts directs locaux.
9. Subventions aux associations.
10. Signature d'une convention d'objectifs avec la MJC.
11. Signature d'une convention avec le SMOYS (Travaux avenue Charles de Gaulle).
12. Personnel communal : créations d'emplois répondant à un accroissement saisonnier ou temporaire d'activités.
13. Délibération modificative relative au régime indemnitaire des élus locaux : fixation des indemnités de fonction du maire, de ses adjoints et des conseillers ayant une délégation de fonction– Rectification d'erreur matérielle.
14. Solde de la régie Recettes Enfance.
15. Adoption de la cartographie des Zones d'Accélération des Energies Renouvelables (ZAENR).
16. Avis du Conseil Municipal relatif à la cession de la parcelle AC 103 sise route d'Evry.
17. Convention avec AMMAREAL en vue de l'organisation d'une opération de « désherbage » à la médiathèque Jean Farges.
18. Service annuel 2024 du RER C, lancement du T12, nouvelle délégation de service public pour le réseau bus par Transdev – Motion exigeant un service à 100% dans les plus brefs délais pour mettre fin à la dégradation des conditions de transports des usagers.
19. Compte-rendu des actes effectués par le maire par délégation du Conseil Municipal, conformément à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.
20. Questions diverses.

Marolles-en-Hurepoix, le 15 mars 2024

Georges JOUBERT,
Maire



The image shows a handwritten signature in black ink that reads "Joubert". To the right of the signature is a blue circular official stamp. The stamp contains the text "MAROLLES-EN-HUREPOIX" around the top edge and "19110" at the bottom. In the center of the stamp, there is a smaller emblem or logo.